

intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL



Festival Les Musicales de Loire & Sens, avec Michel Lethiec

De la musique de chambre aux châteaux angevins

Du 12 septembre au 14 septembre 2025

Votre voyage en quelques mots

Doit-on vraiment citer Du Bellay pour évoquer une région où l'on vit si bien, et qui inspirât tant d'illustres à y construire leurs sublimes demeures ? Nous vous proposons ici un programme au fil de l'eau, de la pierre et de la terre, où clochers "tors" tutoient les tourelles ouvragées des châteaux. Dans le cadre du **festival "Les Musicales - Loire & Sens" organisé par Michel Lethiec**, profitez d'un hébergement de grand confort, lové au creux d'un écrin de verdure, et de concerts conviviaux, au sein d'un séjour émaillé de visites. **En Anjou, tous les sens sont conviés** : l'oreille jouit d'une musicalité choisie avec soin, l'œil et le toucher admirent et effleurent le tuffeau des caves et des châteaux, le goût et l'odorat sont enchantés par les dégustations de produits issus d'un terroir fertile.

A propos du festival

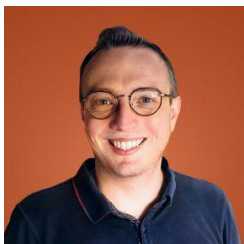
« Les Musicales Loire&Sens », un festival de Musique de Chambre en Anjou et dont le directeur artistique de ce jeune festival n'est autre que **Michel Lethiec**. Clarinettiste virtuose, il a œuvré pendant de très nombreuses années à la tête du Festival Pablo Casals à Prades, magistral événement reconnu dans le monde entier. Un gage de très grande qualité de programme et d'interprétation pour ces journées de fin d'été dans un cadre d'exception.

Avec le Quatuor Talich, Hartmut Rohde (alto), Nicolas Bringuier (piano), Patrick Gallois (flûte) et Michel Lethiec (clarinette et direction artistique)

Les points forts

- l'immense bibliothèque du château de Serrant
- le château de Brissac, forteresse de pierre ouvragée
- un hébergement tout confort, dans un ancien relais de chasse entièrement rénové.

Votre conférencier



Arthur Livenais

Diplômé de l'École du Louvre, spécialisé en histoire de l'art grec, étrusque et romain, Arthur Livenais se tourne rapidement vers la médiation culturelle pour partager sa passion de l'Histoire et des arts au plus grand nombre. En tant que guide-conférencier, il travaille pour une large audience allant des publics éloignés de la culture aux VIP, des familles et des scolaires aux entreprises. Chargé de cours à l'École du Louvre, la pédagogie est pour lui une qualité essentielle au service de ses élèves. Tant pour ses cours que pour ses voyages, Arthur Livenais considère qu'il faut être auprès des œuvres et devant les monuments pour s'imprégner d'une culture et d'une époque. Ses terrains de jeux favoris sont aussi bien le monde méditerranéen antique que les XVIIe et XVIIIe siècles européens

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Angers, cathédrale Saint-Maurice, château de Serrant, concert "Viennoiseries" en soirée

Transport jusqu'à Angers par vos soins.

Rendez-vous à la gare SNCF d'Angers à 10h30, à l'espace "attente" situé dans le hall principal de la gare.

(Journée en autocar - environ 45 km)

Pour débiter ce voyage, visite de la **cathédrale d'Angers** qui reçut au milieu du XIIe siècle des voûtes d'ogives : c'est la naissance du gothique angevin. La nef romane ouvre ainsi sur un transept et un chœur gothiques.

Déjeuner libre en ville.

Puis nous prendrons la route de Serrant.

Demeure encore habitée et classée « Monument Historique », la construction du **château de Serrant** commença sous François Ier et s'acheva sous Louis XIV : près de cinq cents ans d'histoire depuis les douves médiévales jusqu'aux lanternons ! Considéré comme le plus occidental des châteaux de la Loire, ce bijou de la Renaissance séduit par son architecture homogène, son grand parc à l'anglaise et son extraordinaire mobilier. En effet, le château abrite une des plus grandes collections privées de mobilier, tapisseries et objets d'art. Parmi les chefs d'œuvre conservés en ses murs, la **splendide bibliothèque de 12 000 ouvrages anciens**.

Route vers Juigné sur Loire.

Installation à l'hôtel Loire&Sens.

A 19h, à Loire&Sens : concert "Viennoiseries"

J. HAYDN : *Quatuor à cordes en do majeur, op. 76, n°3 "l'Empereur"*

A. BERG : *Quatre pièces pour clarinette et piano op. 5*

L. v. BEETHOVEN : *Sérénade pour flûte, violon et alto, op. 24, n°3/4/5*

M. HAYDN : *Adagio du quintette pour deux altos en do majeur*

A. SCHOENBERG : *"La brigade de fer", piano et quatuor à cordes*

J. STRAUSS : *Valse "à l'Empereur"*

Cocktail-dîatoire à l'hôtel et nuit.

Journée 2

Château de Brissac, concert "Incontournables" en soirée

La matinée sera libre pour prendre du repos ou profiter des services de l'hôtel.

Déjeuner libre.

Après-midi en autocar (environ 15 km)

Surnommé le « Géant du Val de Loire », le **château de Brissac** est le plus haut château de France avec ses sept étages et 204 pièces réparties sur huit mille mètres carrés. Ancien château-fort du comté d'Anjou, il fût construit au XI^e siècle, et est la propriété des ducs de Brissac depuis le XVI^e siècle. L'ancien château-fort émerveille par ses **façades qui allient à la fois le style médiéval à celui de la Renaissance**. Nous contemplerons sa chapelle du XVI^e siècle, le théâtre Belle Epoque avec son **éblouissant décor de plafonds dorés à la feuille**, de tapisseries et de mobiliers précieux. Son parc de 70 hectares n'est pas en reste avec ses multiples points de vue à l'ombre d'arbres centenaires.

Nous irons ensuite à l'église de Juigné-sur-Loire, située à 800 mètres de l'hôtel (environ 15 minutes à pied)

A 19h, à l'église de Juigné-sur-Loire : concert "Incontournables"

J.S. BACH : *Concerto pour flûte*

K. PENDERECKI : *Quatuor avec clarinette*

W.A. MOZART : *Quintette à deux altos K.516*

Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 3

Deux concerts en journée : "Une vie, un destin" et "Café gourmand"

Début de matinée libre pour profiter de l'hôtel et de ses installations.

A 11h, à l'auditorium Loire&Sens : conférence Pablo Casals "Une Vie...un Destin...", par Michel Lethiec

Déjeuner au restaurant de l'hôtel.

A 15h, à Loire&Sens : concert final "Café gourmand"

A. VIVALDI : *"La notte", concerto en sol mineur pour flûte*

G.F. HAENDEL - J. HALVORSEN : *"Passacaille" pour violon et alto*

A. BORODINE : *Notturmo, du quatuor à cordes n°2, en ré majeur*

C. SAINT-SAËNS : *Tarentelle pour flûte, clarinette et piano*

J. BRAHMS : *Quatuor avec piano op. 25, final*

A. DVORAK : *Quintette pour deux altos en mi bémol majeur, op. 97, final*

A. PROKOFIEV : *"Ouverture sur un thème juif"*

Fin du séjour vers 17h30 à la gare SNCF d'Angers. Retour à votre domicile par vos soins.

Les organisateurs des spectacles garantissent la catégorie des places mais ne peuvent garantir un emplacement unique pour l'ensemble des participants. De ce fait, il peut arriver que les participants soient répartis sur plusieurs zones de la même catégorie. Intermèdes décline toute responsabilité en cas d'annulation ou de modification (indépendante de sa volonté) des programmes des spectacles inclus dans les séjours, ainsi que pour tout éventuel désistement d'un ou plusieurs artistes. En cas de changement de prestations, de programmes, et/ou de distributions portés à notre connaissance, nous vous informerons dans les plus brefs délais.

Départ garanti

Départ du 12 septembre au 14 septembre 2025 (3 jours / 2 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

TARIFS	
Chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	À partir de 1045 € / pers.
Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	À partir de 1045 € / pers.
Chambre Double Usage Single	À partir de 1165 € / pers.

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 20 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 8 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 60 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

Important : il est à noter que les places de concert ne sont remboursables (en cas d'annulation du fait du client) que dans la mesure où elles auront pu être revendues. Ainsi, aux frais d'annulation classiques mentionnés dans les conditions générales de vente de notre brochure peuvent s'ajouter le prix des places de spectacles non revendues (jusqu'à **75 €** par personne)

Rendez-vous sur place

Pour plus de confort, nous pouvons réserver des nuitées supplémentaires (*sous réserve de disponibilité*) dans le même hôtel que celui prévu au programme, avant ou après le voyage :

- tarif : nous consulter

Pour toute information complémentaire ou réservation veuillez contacter notre Service Client au 01 45 61 90 90 ou sur info@intermedes.com

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

✓ Ces prix comprennent :

- l'hébergement en hôtel 4*, petits-déjeuners inclus
- la demi-pension soit trois repas, **boissons non-alcoolisées incluses**
- les trajets en autocar selon le programme
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes
- les entrées dans les sites mentionnés au programme
- les places de concert mentionnés au programme
- un système d'oreillettes pendant toute la durée du voyage pour un meilleur confort lors des visites (*à partir de 10 personnes*)
- l'assurance assistance-rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- le transport aller et retour jusqu'à Angers
- les repas mentionnés libres
- les boissons avec alcool lors des repas inclus
- le port des bagages
- les pourboires usuels
- les dépenses d'ordre personnel
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour

Hôtellerie (classification en normes locales)

• JUIGNE SUR LOIRE - Loire&Sens 4★

<https://loireetsens.com/fr/>

Magnifique hôtel de charme installé dans un ancien pavillon de chasse du XVII^e siècle blotti dans un écrin de verdure de 7 hectares. Les chambres, décorées avec soin, allient confort, modernité et lumière naturelle en plus de bénéficier d'une terrasse couverte privative donnant sur la nature. En plus de son restaurant gastronomique "La Table", vous pourrez également profiter d'un bar, d'une piscine intérieure, d'un spa et d'une salle de sport.

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Informations pratiques - France

Formalités pour les ressortissants français : il est nécessaire de vous munir d'une carte d'identité en cours de validité.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Repas inclus au programme : nous privilégions, dans la mesure du possible, les menus comportant des spécialités locales et/ou de saison. Il peut arriver toutefois que les choix de restauration soient limités et nous conduisent à sélectionner des menus moins traditionnels.

Par ailleurs, afin d'optimiser le temps dédié aux visites, nous prévoyons généralement des formules deux plats aux déjeuners et trois plats aux dîners.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 [Intermèdes](http://intermedes.com) - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [Intermèdes](http://intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une

garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.